



ICAO

ORGANIZATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Vingt-sixième réunion du Groupe de planification et de mise en œuvre pour l'Afrique et l'Océan Indien (APIRG/26)

7 - 8 novembre 2023

Point 3 de l'ordre du jour: Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs en matière de navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans le plan régional de navigation aérienne

3.5. Carences de navigation aérienne

(Présenté par le Secrétariat)

SUMMARY	
<p>Cette note de travail présente les progrès réalisés dans l'opérationnalisation de la plate-forme logicielle développée pour la gestion de la base de données des carences de navigation aérienne (AANDD) dans la région.</p> <p>Suites à donner par la réunion au paragraphe 3</p>	
<p>REFERENCES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manuel de Procedural d'APIRG ▪ Plan Mondial de Navigation Aérienne ▪ Doc 7474, Plan de Navigation Aérienne - Région Afrique- Océan Indien ▪ APIRG/25 and previous meetings Reports ▪ Résultat du webinaire sur l'opérationnalisation de la base de données sur les carences de la navigation aérienne 	
<p><i>Objectifs Stratégiques</i></p>	<p><i>A – Sécurité aérienne, B – Capacité et efficacité de la Navigation Aérienne, D – Développement Economique du Transport Aérien, et E – Protection l'Environnement.</i></p>

1 INTRODUCTION

- 1.1. La réunion APIRG/25 qui s'est tenue à Kigali, au Rwanda, du 7 au 11 novembre 2022 au titre du **Point 3 de l'ordre du jour -Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans le plan régional de navigation aérienne**, a pris note de la mise à jour fournie par le Secrétariat dans le développement et le déploiement du Logiciel dédié à la gestion de l'AANDD.
- 1.2. L'APIRG/25 a noté le faible taux de participation à l'atelier de lancement de l'AANDD qui s'est tenu en novembre 2021, par 24 des 48 États de la région (50%), ainsi que les actions futures à mener pour rendre pleinement opérationnel l'AANDD. Les États ont été encouragés à s'exercer sur la version d'essai de l'AANDD à des fins de familiarisation.
- 1.3. Les États ont également été encouragés à nommer des experts en la matière (SMEs) à l'appui de leurs points focaux, afin de coordonner les activités liées à la gestion des carences de la

navigation aérienne avec toutes les parties prenantes (industrie ...) par l'intermédiaire des points focaux et des SMEs.

2 DISCUSSIONS

Operationalization of the AFI Air Navigation Deficiencies Database (AANDD)

- 2.1. L'APIRG/25 a demandé au secrétariat d'accélérer l'opérationnalisation de l'outil, et a exhorté les États et les Organisations qui n'ont pas encore désigné de points focaux AANDD à le faire. De plus, l'APIRG/25 a indiqué la voie à suivre pour la gestion des carences en navigation aérienne dans sa conclusion 25/30.
- 2.2. Ladite conclusion a appelé les États et les organisations à organiser des ateliers pour sensibiliser les parties prenantes aux lacunes de la navigation aérienne afin de les identifier, les notifier et les résoudre efficacement avec l'appui de leurs Bureaux régionaux OACI accrédités, le cas échéant :
- 2.3. À cet égard, le Secrétariat a opérationnalisé l'outil disponible à l'adresse : <https://www.icao.int/wacaf/Pages/default.aspx> .
- 2.4. Les Points focaux des États et des organisations après demande ont reçu les identifiants pour ouvrir une session sur le site Web de l'AANDD et procéder à l'identification, à la notification et à la résolution des carences de navigation aérienne.

Gestion des carences de navigation aérienne

- 2.5. Au cours de leurs activités annuelles de 2023, les sous-groupes AAO et IIM de l'APIRG se sont penchés sur les questions liées à la gestion des carences de navigation aérienne.
- 2.6. Le Secrétariat a organisé du **14 au 16 mars 2023**, un deuxième webinaire sur la gestion des lacunes en navigation aérienne auquel ont participé **deux cent quarante-deux (243)** participants représentant **36 États**, la FIR ROBERTS, la CAFAC, les RSOO, les ANSP et les compagnies aériennes.
- 2.7. Les objectifs du webinaire étaient les suivants :
 - ✓ familiariser le personnel technique des États et des organisations avec l'outil AANDD et la gestion des carences de navigation aérienne
 - ✓ sensibiliser les intervenants aux carences de la navigation aérienne afin qu'elles soient identifiées, signalées et résolues efficacement.
- 2.8. Une réunion de lancement a eu lieu le **17 mai 2023** pour commencer officiellement l'utilisation opérationnelle de l'AANDD en vue de gérer les carences de navigation aérienne. Les participants ont reçu un rafraîchissement sur l'inscription aux comptes d'utilisateur sur l'AANDD, ainsi que sur le processus de gestion des carences. L'outil de gestion des carences de navigation aérienne est maintenant pleinement opérationnel et, les États et les organisations ont exhorté à se lancer dans la gestion efficace des carences de navigation aérienne via la plateforme en ligne.

État des carences de navigation aérienne

- 2.9. L'état de la gestion des carences en matière de navigation aérienne a été évalué par les sous-groupes AAO et IIM d'APIRG (**APIRG26 WP03A - Résultats de la sixième réunion de du sous-groupe AAO/SG** et **APIRG26 WP03B - Résultats de la sixième réunion du sous-groupe IIM de l'APIRG**) en ce qui concerne les sous-domaines AOP, ATM, CNS, AIM et MET respectivement
- 2.10. Jusqu'à présent, quatre (4) projets de carence de navigation aérienne ont été signalés dans les domaines AIM (2 carences) et MET (2 carences), et le traitement est en cours comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Carences de navigation aérienne dans les champs AIM, CNS et MET

Domaine	Nombre Carences de navigation aérienne rapportées	Commentaires
AOP	0	
ATM/SAR	0	
CNS	0	
MET	2	En cours de traitement
AIM	2	En cours de traitement

- 2.11. En conclusion, on peut noter le **faible rythme persistant** d'identification, de notification, de gestion et de signalement des lacunes de la navigation aérienne par les administrations/organisations via la plateforme de gestion d'AANDD.
- 2.12. À cet égard, les mesures suivantes pourraient être prises pour l'avenir :
1. *Les États/organisations qui ne l'ont pas encore fait doivent désigner leurs points focaux et leurs experts en la matière pour l'AANDD conformément à la conclusion 25/30 de l'APIRG/25;*
 2. *Les États/l'Organisation organiseront des séminaires de sensibilisation sur l'utilisation de l'AANDD pour leurs points focaux et leurs experts en la matière conformément à la Conclusion 25/30 de l'APIRG25;*
 3. *Les utilisateurs et les États sont encouragés à signaler continuellement les carences au fur et à mesure qu'elles surviennent, à l'aide de l'outil de gestion de l'AANDD ;*
 4. *L'OACI (bureaux régionaux ESAF et WACAF) continuera d'aider les États/organisations au besoin à identifier et à gérer les carences en matière de navigation aérienne.*

3. SUITE A DONNER PAR LA REUNION

3.1. La Réunion est invitée à :

- a) Prendre note des informations fournies dans cette note de travail, et
- b) Revoir les recommandations émanant du Webinaire sur l'AANDD.

APIRG/26 Projet de Conclusion XXX-Gestion des carences de navigation aérienne à travers l'AANDD

Il est conclu que;

Afin de se conformer à la résolution du Conseil sur le signalement systématique des carences en matière de navigation aérienne :

- a) Les États/organisations qui ne l'ont pas encore fait sont priés de désigner leurs points focaux pour l'AANDD conformément à la conclusion 25/30 de l'APIRG/25, complétée par des experts en la matière;*
- b) Tous les États/organisations organisent des séminaires de sensibilisation sur l'identification et la gestion des carences de navigation aérienne pour leurs points focaux et les experts en la matière d'APIRG ; et*
- c) L'OACI (Bureaux régionaux ESAF et WACAF) continuent d'aider les États/organisations au besoin à gérer les carences de navigation aérienne*

--- FIN ---